Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

Indicateur 4.1.1 : Proportion d'enfants et de jeunes (a) en cours élémentaire; (b) en fin de cycle primaire; (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe

## Information institutionnelle

## **Organisation(s):**

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

## **Indicateurs connexes**

Ces métadonnées couvrent la partie (a) de l'indicateur 4.1.1 : proportion d'enfants et de jeunes *en 2e et en 3e année* qui atteignent au moins un niveau minimal de compétence en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe

Les indices de parité pour cet indicateur sont présentés à l'indicateur ODD 4.5.1.

Page: 1 of 1